



CHINON

Syndicat des vins de Chinon

Impasse des Caves Painctes • 37500 Chinon • France
Tél. : +33 (0)2 47 93 30 44 • Fax : +33 (0)2 47 93 36 36
E-mail : vins@chinon.com • Site : www.chinon.com



CHINON

Marque collective de l'Appellation d'Origine Contrôlée Chinon

CHARTRE GRAPHIQUE

CHINON

Note explicative

La signature créée s'appuie sur les "valeurs de l'appellation Chinon", décrites ci-contre. La base graphique représente la lettre "C" ; initiale de Chinon, tête de prou du Nom et donc de l'Appellation. Par cette lettre forte, le lien est fait entre le "caractère" du terroir/du vin et le "caractère" d'imprimerie.

Un bloc marque fort, élégant, simple, impactant et efficace, permettant une reconnaissance immédiate et une réelle affirmation identitaire. L'ensemble des lettres a été spécialement conçu et dessiné pour la marque. Le "C" et le "O" se répondent par leur inclinaison, les Patins, discrets, apportent le côté traditionnel, la sobriété des caractères amenant la modernité.

Cette marque collective est le vecteur du savoir-faire des vignerons de Chinon. Elle est faite pour rassembler, valoriser et diffuser l'identité des Vins de Chinon, tout en respectant la personnalité de chacun. Nous comptons donc sur toutes et tous pour utiliser cette nouvelle identité, dans le respect de la charte graphique. Des accessoires et des explications vous sont fournis dans ce dossier, pour faciliter son utilisation.

Afin de maintenir l'intégrité de notre marque collective, toutes créations faites à partir de cette charte, devront faire l'objet d'une validation par le Syndicat des Vins de Chinon, via l'envoi des fichiers (étiquettes, plaquettes...) par e-mail : chartegraphique@chinon.com. Dans le cadre de sa protection la marque et ses accessoires sont déposés auprès de l'INPI.



1 - Les blocs marque - Zone de protection

Pour répondre aux différents types d'utilisation, il a été créé 3 blocs marque. Chaque bloc ne fait qu'un et ne peut et ne doit pas être modifié, totalement ou partiellement.



Zone de protection

L'espace "A" autour de la marque correspond à la zone de protection du bloc marque. Aucun élément extérieur ne doit figurer ni entrer dans cette zone de protection.



Base line :

Certains blocs marque ont une base-ligne type "Appellation d'Origine Contrôlée" d'attribuée. Vous les trouverez dans le CD :

- "Appellation Chinon Contrôlée"
- "Appellation d'Origine Contrôlée"
- "Appellation d'Origine Protégée"



Univers typographique conseillé :

DIN

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz

1 - Les blocs marque - Couleur

CHINON

Tout le bloc marque doit avoir la même couleur et être traité en aplat, pas de dégradé

~~CHINON~~
Appellation Chinon Contrôlée

Le bloc marque doit rester lisible

~~CHINON~~
Appellation Chinon Contrôlée

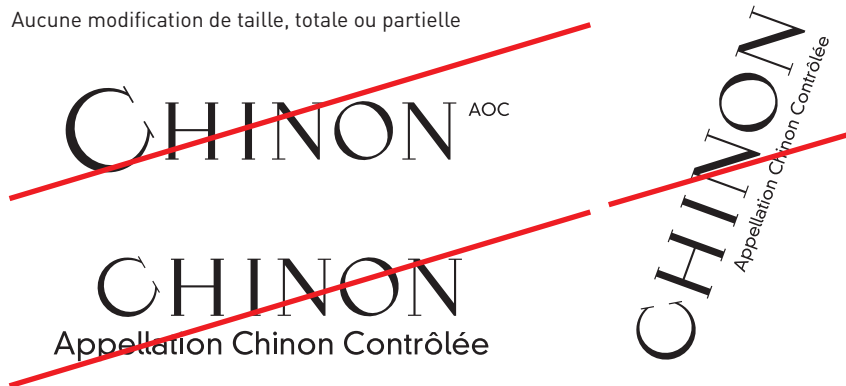
~~CHINON~~
Appellation Chinon Contrôlée

1 - Les blocs marque - Exemples d'application



1 - Les blocs marque - Interdictions

Aucune modification de taille, totale ou partielle



Aucun élément extérieur autre que le bloc marque, dans la zone de protection

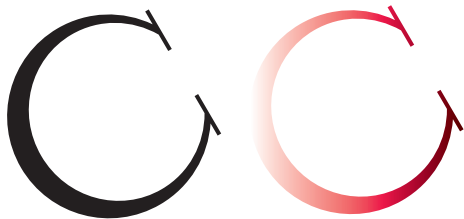


2 - L'accessoire de marque

Pour agrémenter l'identité et l'univers de la marque, il a été créé ce "C", symbole emblématique repris du bloc marque.

Son utilisation est réglementée de façon souple.

Cet accessoire peut être utilisé sur tous types de supports (étiquettes, bouchons, capsules, BIB, sacs, textiles...).



2 - L'accessoire de marque - Interdictions

Aucune modification des proportions, totale ou partielle



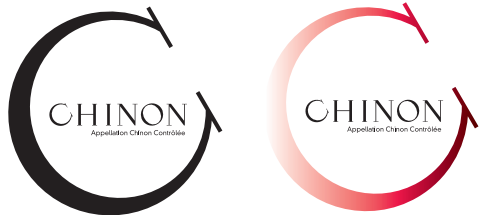
2 - L'accessoire de marque - Exemples d'applications



3 - L'accessoire de marque associé

Il est possible de jumeler le bloc marque et l'accessoire, tout en respectant les règles d'utilisation :

- Respect de la zone de protection et les réglementation du bloc marque



3 - L'accessoire de marque associé - Interdictions

Aucune modification des proportions, totale ou partielle



3 - L'accessoire de marque associé

Exemples d'applications



4 - La Carte Chinon - Vins de Loire

Afin de répondre à une demande forte d'information des consommateurs, l'utilisation de contre-étiquette sur chacune de nos bouteilles est devenue incontournable. Il a été créé une carte claire et didactique qui affirme notre identité collective et ancre parfaitement CHINON au sein des VINS DE LOIRE. Nous vous recommandons vivement de l'utiliser sur vos contre-étiquettes.



Version avec le "C"
en 2 couleurs :
Pantone rouge 202
et gris 432



Version avec le "C"
en noir et blanc



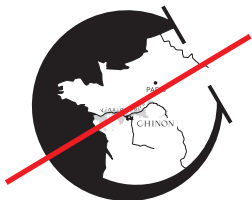
Version avec le "C"
en 2 couleurs :
Pantone rouge 202
et gris 432



Version sans le "C"
en noir et blanc

4 - La Carte Chinon - Vins de Loire - Interdictions

Aucune modification des proportions, totale ou partielle, ni des couleurs



4 - La Carte Chinon - Vins de Loire

Exemple d'application





*Afin de maintenir l'intégrité de notre marque collective, toutes créations faites à partir de cette charte, devront faire l'objet d'une validation par le Syndicat des Vins de Chinon, via l'envoi des fichiers (étiquettes, plaquettes...) par e-mail : **chartegraphique@chinon.com**.*

Dans le cadre de sa protection la marque et ses accessoires sont déposés auprès de l'INPI.